



Ma chere cave qui dois payer les dégats et la débarasser?

Par **wakmnl**, le **12/01/2013** à **16:43**

Bonjour a tous, j'ai besoin de vos conseils.
Je suis locataire et la porte de ma cave a été cassé (suite a un cambriolage)+ une remontée d'eau (visiblement ca doit etre souvent);
toutes mes affaires pourrissent et des détritrus des autres locataires logent dans ma cave.
Le propriétaire et le syndicat me demande a debarrasser la cave a ma charge sinon ils font venir une société qui le fera et ca sera à ma charge(on parle de plus de 2000euros).
1)ont ils raisons que si une société vienne ce sera à ma charge?
2)si je débarasse cette cave,dois je débarrasser à chaque fois à ma charge les détritrus des autres?(car cela fais 8 mois qu'il ya eu le cambriolage et le propritaire n'a rien fait pour mettre une autre porte malgré la non prise en charge de mon assurance)
je vous remercie d'avance de vos réponses